

Présentation du Mémoire « Plan d'action pour les aînés 2017-2020 »

Présentation de l'auteure : Nicole Marcotte, M. A. (nicole.marcotte.ma@bell.net)

Nicole Marcotte est une aînée retraitée, diplômée en gérontologie et détient une Maîtrise en communication publique de l'Université Laval (1991). En 1999, Année internationale des personnes âgées, elle mène, pour le Service des loisirs, sports et développement social de la Ville de Montréal, une étude exploratoire dont elle analyse les données et rédige le rapport final sur les besoins de la clientèle aînée de Montréal en matière de sports, de loisirs et de développement social ; la même année, à l'invitation de la Table de concertation des aînés de Côte-des-Neiges, elle coordonne la conception, la réalisation et l'animation d'une programmation s'adressant aux personnes âgées du quartier. Elle fait également partie du premier conseil d'administration de la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal, à titre de représentante de l'Association québécoise de gérontologie-région de Montréal. Elle donne des cours de préparation à la retraite pour la Commission scolaire de Montréal pendant près de 5 ans. En 2003, elle devient secrétaire générale de l'Association québécoise de gérontologie pendant 2 ans.

Depuis son retour à Québec en 2008, elle a notamment été membre du conseil d'administration et responsable des loisirs de la résidence pour aînés de 50 ans et plus, les Jardins Jean-Bosco Inc., pendant 3 ans. Elle représente cette résidence à la Table de concertation des aînés de la Capitale Nationale depuis 2009. En 2013-2014, elle est mandatée par Lafripe.com, à titre de chargée de projet de l'organisation de 3 salons axés sur le bénévolat et s'adressant plus particulièrement aux retraités et préretraités (125 aînés) de l'arrondissement Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge ainsi qu'aux organismes (46) requérant la collaboration de nouveaux bénévoles. De plus, elle est vice-présidente du Conseil de quartier de La Cité universitaire depuis 2014 et représente, depuis la même année, la clientèle aînée au sous-comité clientèle du RTC. Au cours de sa carrière, elle a également animé des ateliers d'écriture portant sur « la Mémoire du cœur » et collaboré à l'écriture de la biographie de deux personnes âgées. Elle a également travaillé dans le domaine des communications pendant plus de 25 ans pour diverses organisations gouvernementales et privées. Bien qu'elle soit l'auteure principale de ce mémoire, Nicole Marcotte est appuyée dans sa démarche par quelques personnes retraitées ou non qui ont occupé ou occupent encore maintenant des postes de professionnels dans les domaines de la santé, du service social, de la gestion administrative, de l'architecture, de l'ingénierie dans le domaine de la construction et d'organismes communautaires voués aux aînés. À votre demande, ces personnes collaboratrices pourraient être identifiées.

Les principaux enjeux devant guider l'élaboration du plan d'action pour les aînés 2017-2020 de la Ville de Québec

Si on se réfère au bilan du plan d'action 2012-2015 de la Ville de Québec dans le cadre de son programme MADA, « Municipalité amie des Aînés », les six enjeux qui y sont énumérés devraient faire l'objet d'une nouvelle analyse :

1) Communication, information et relation avec les citoyens, 2) Participation sociale, 3) Sécurité, 4) Habitat et cadre de vie, espaces extérieurs et bâtiments, 5) Transports, circulation et déplacements et finalement 6) Loisirs, sports et vie communautaire

À ceux-ci, j'ajouterais un 7^e élément: l'Empowerment, soit de permettre aux aînés et organismes d'aînés de s'assumer en leur octroyant plus de pouvoirs et de moyens pour qu'ils puissent agir eux-mêmes sur leurs conditions sociales, économiques, politiques, écologiques et de loisirs incluant les apprentissages.

Les enjeux prioritaires favorisant la participation sociale des personnes aînées

Selon mon observation et l'analyse que j'ai fait de la situation actuelle des personnes âgées de la Ville de Québec, et m'appuyant sur l'amorce d'une étude de marché auprès d'un échantillonnage d'une dizaine de personnes de 50 ans et plus (je poursuis cette démarche encore aujourd'hui auprès

d'un plus grand nombre de personnes avec la collaboration d'aînées professionnelles), j'ai constaté qu'un des principaux enjeux consiste à briser l'isolement des personnes âgées demeurant encore dans leur domicile et découlant de cet enjeu, le besoin de favoriser des rencontres entre les aînés partageant les mêmes valeurs, ce qui est considéré comme une forme de participation sociale des aînés.

Un deuxième enjeu important consiste à améliorer l'information aux aînés sur leurs droits, les services et les activités qui leur sont offerts ainsi que la possibilité qu'ils ont, d'informer eux-mêmes la Ville ou d'autres concitoyens sur leur situation. Troisième enjeu, ils souhaitent pouvoir pratiquer des activités adaptées à leurs conditions physique et mentale en vue de réaliser des rêves qu'ils caressent depuis souvent très longtemps. Les coûts demandés aux aînés pour participer à diverses activités doivent également être adaptés aux moyens financiers dont ils disposent. De plus, il semble difficile, voire inapproprié, pour certains à s'engager à fréquenter une activité sur une base saisonnière ou annuelle, ils préfèrent réaliser des activités à la pièce, gratuites ou à coût très minime.

Quatrième enjeu, ils ont également signifié le besoin d'une sécurité accrue à l'extérieur de leur domicile et plus particulièrement une meilleure adaptation du mobilier urbain quand ils circulent sur les trottoirs et la chaussée : *les vélos qui circulent sur les trottoirs leur font peur* : à quand, une réglementation pour interdire cette pratique et sévir quand c'est nécessaire? Cinquième enjeu, le transport en commun les interpelle car ils souhaitent pouvoir se déplacer sans avoir à faire de multiples correspondances (les parcours nord-sud ne sont pas disponibles et l'accessibilité aux centres communautaires municipaux – arrondissement Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge – par les transports en commun sont inexistantes).

Pour ce qui est de l'habitat, sixième enjeu, certains souhaitent demeurer dans leur domicile le plus longtemps possible et bénéficier de services d'appoint qu'ils ne peuvent exécuter eux-mêmes, à cet égard, certains souhaiteraient partager un logement dans une maison intergénérationnelle, mais sans avoir, eux-mêmes ou leurs enfants, à débours des coûts faramineux ou des taxes inappropriées pour maintenir leurs conditions de vie satisfaisantes.

Finalement, un septième enjeu et non le moindre, je dirais même le plus important à mes yeux et à ceux qui m'appuient dans ma démarche ou qui ont répondu au questionnaire de l'étude de marché, est **l'empowerment** des aînés sur leur vie et les choix qu'ils font afin qu'ils s'approprient ou se réapproprient leur pouvoir de décider. Cet enjeu devrait être celui qui guidera la Ville et les gestionnaires du programme MADA (Municipalité, amie des aînés) dans l'élaboration du plan d'action pour les aînés 2017-2020 de la Ville de Québec. Les aînés aimeraient eux-mêmes décider de la programmation d'activités qui leur est offerte au lieu que ce soit fait par les décideurs ou animateurs d'organismes qui touchent toutes les clientèles, Ils veulent aussi gérer les locaux qui les accueillent. Selon nos interlocuteurs et interlocutrices, les aînés ne se sentent pas toujours écoutés ni respectés par diverses instances de la Ville, le manque de considération vis-à-vis leurs demandes ou leurs doléances est flagrant, quand ils ne sont pas carrément ridiculisés s'ils font des demandes spéciales, ils ont donc besoin d'avoir, d'une certaine façon, les coudées franches quant à leur capacité de décider pour eux-mêmes de ce qui est bon et souhaitable pour eux.

Situations désirées et solutions proposées pour atteindre les enjeux identifiés comme étant prioritaires

Afin de permettre aux aînés d'obtenir le plein pouvoir sur leurs conditions de vie et d'atteindre **l'empowerment**, situation souhaitée s'il en est une de primordiale, c'est de leur offrir une « Maison des Aînés » où ils pourraient s'épanouir et s'autogérer dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne à l'extérieur de leur domicile. Cette « Maison des aînés de Québec » deviendrait alors **un lieu géré par, pour et avec les aînés.**

Bien qu'il y ait beaucoup d'activités qui s'adressent aux aînés ainsi que plusieurs clubs de l'âge d'or dans l'ensemble des arrondissements de la Ville de Québec, il n'y a pas de lieu spécifiquement voué aux aînés à l'ensemble du territoire de la Ville de Québec. Il y a bien sûr la Maison des grands-parents à Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge, mais certains aînés ne se sentent pas nécessairement interpellés

par cet organisme, les aînés sont pour beaucoup célibataires, et leurs activités sont davantage reliées à l'intergénérationnel et plus particulièrement à l'aide aux devoirs. Loin de moi, l'idée de couper dans les services de proximité existants : ils sont nécessaires à la vie de quartier et à la socialisation de voisins qui partagent des valeurs et des objectifs communs.

L'obligation qu'ont les organismes de chercher des locaux adaptés à leurs besoins est aussi parfois une tâche ardue et complexe : les locaux des grands centres communautaires ne sont pas nécessairement disponibles pour offrir des activités au moment voulu. Lors de la mise sur pied des 3 salons sur le bénévolat que j'ai coordonnés et animés en 2013-2014 dans l'arrondissement Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge, nous avons dû ajuster notre horaire d'activités en fonction de la disponibilité des 3 lieux où se sont tenus les activités, soit le Centre Sportif de Ste-Foy, le Centre Noël-Brulart et le Centre Claude-Allard. Cela nous a demandé beaucoup de souplesse, puisque certains organismes déjà utilisateurs de ces centres avaient la priorité des choix de plage horaire.

Une « Maison des Aînés de Québec » permettrait une meilleure gestion tant des locaux que des horaires d'activités et offrirait une autre alternative aux organismes voués aux aînés dans l'utilisation des lieux nécessaires à leurs activités. Cette Maison y serait un lieu pour briser l'isolement, avoir un impact sur la santé physique et psychologique et élargir les contacts sociaux et fraternels. Cette « Maison des Aînés de Québec » se voudrait la Maison de tous les aînés de la Ville de Québec et permettrait un enrichissement sur le plan social, puisque les résidents de tous les arrondissement y auraient accès pour des activités et des événements d'envergure locale, municipale, régionale et même provinciale dans le cadre de colloques ou de forums, dont les instances organisatrices sont localisées à Québec.

Cette « Maison des Aînés de Québec » se voudrait le point central de certains regroupements d'organismes voués aux aînés. À cet égard, la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale, par la voix de sa présidente, s'est dite très intéressée à collaborer à la mise en place d'une telle institution en déléguant un de ses membres administrateurs à notre comité provisoire dès septembre prochain. Par ailleurs, l'Institut sur le Vieillessement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval a manifesté son intention de m'inviter à faire une présentation de ce projet lors de la tenue de son colloque annuel le 24 octobre prochain. À mon avis, l'intérêt des personnes et organismes voués aux aînés est présent et se manifeste de différentes manières.

Réunir sous un même toit, différentes activités, événements ou même des organismes qui souhaitent occuper un local dans « La Maison des Aînés de Québec » est une solution gagnante tant pour les aînés eux-mêmes, que pour les organismes, les intervenants et les autres personnes ou organisations soucieuses du bien-être des aînés. Les intervenants du domaine de la santé mentale et psychologique et de la nutrition, les spécialistes offrant des activités culturelles, artistiques et sportives auraient là un endroit unique pour transmettre à plusieurs aînés à la fois de l'information pour améliorer la santé et l'alimentation des aînés, des activités stimulantes pour améliorer les connaissances et divers apprentissages des aînés selon leur champ d'intérêt et dans tous les cas favoriser l'aspect social de ces rencontres en vue d'améliorer les échanges fraternels et de briser l'isolement; l'activité physique serait bien entendu un élément très important dans le panier de services à offrir aux membres aînés.

Car il est bien entendu que les aînés désireux de bénéficier de tous ces services devraient devenir membres de leur « Maison des Aînés de Québec », quant aux coûts des activités, nous favorisons la participation payable à la pièce, c'est-à-dire que les abonnements seraient limités à quelques activités plus spécifiques, c'est du moins ce que souhaitent les membres du comité provisoire actuel. Nous avons pris en considération le fait que les aînés sont souvent interpellés par leur famille pour faire du gardiennage, aller au soleil durant les mois d'hiver, alors que d'autres doivent se rendre à des rendez-vous médicaux, c'est pourquoi ils ne peuvent pas s'engager à s'inscrire à des activités sur une base mensuelle, saisonnière ou même annuelle. Là-dessus nous nous sommes également inspirés des autres Maisons – Centres – Places des aînés qui existent déjà au Québec. Pensons à La Place des Aînés de Laval et à La Maison des Aînés de Lévis qui existent depuis près de 25 ans chacune, à un an près pour Lévis. Ces deux entités sont largement subventionnées par leur municipalité respective qui a compris l'importance de fournir un lieu sécuritaire dédié aux aînés, géré par, pour et avec eux. D'autres partenaires, notamment le Secrétariat aux Aînés et le Ministère de la

Famille du Québec, se sont également impliqués dans ces projets qui obtiennent des succès année après année depuis leur fondation, à titre d'exemple, La Place des Aînés de Laval a accueilli en 2014 son vingt millièmme membre, c'est dire la popularité et le sentiment d'appartenance que suscite ce type de Maison ou Place des Aînés. Le nouveau Gouvernement fédéral, de par son programme électoral, semble favorable à l'émergence d'un tel type d'institution, nous devons approcher ses élus régionaux incessamment afin de leur présenter ce projet rassembleur. Nous souhaitons également faire appel à des aînés bénévoles qui possèdent diverses compétences pour animer et coordonner certaines activités culturelles, sociales ou physiques afin de diminuer les coûts d'opération et de permettre à ces collaborateurs de dispenser un savoir et une expertise à leurs pairs.

Nous avons identifié quelques immeubles à caractère institutionnel ou commercial qui pourraient être convertis en « Maison des Aînés de Québec ». Ces immeubles sont situés sur le Chemin Ste-Foy dans les quartiers Montcalm et Ste-Foy; il est déjà assuré que le Chemin Ste-Foy sera desservi très prochainement par un Métrobus (807) ce qui permettra l'accessibilité à la « Maison des Aînés de Québec » par le transport en commun, sans que les usagers aient à marché une longue distance pour y accéder; ces immeubles sont également doté d'espaces de stationnement suffisant pour accommoder les membres qui se déplaceront en voiture.

Les membres du comité provisoire sont prêts à travailler en collaboration avec la Ville de Québec ses employés et les élus mandatés à cet effet pour se pencher sur cette proposition afin d'en arriver à une solution satisfaisante pour tous et chacun et éventuellement doter la Ville de Québec d'une « Maison des Aînés de Québec » dynamique et très fréquentée.

La qualité de vie des aînés à Québec dépend en grande partie de la socialisation de ceux-ci afin de briser leur isolement, parce qu'ensemble, les aînés de Québec sont une force vive de la société de notre Capitale Nationale. Tous ceux et celles qui font partie de cette cohorte qui augmente année après année, l'espérance de vie augmentant sans cesse, sont les piliers de cette société, ceux et celles qui depuis nombre d'années ont forgé notre société d'aujourd'hui, une société belle, forte, dynamique et pleine d'idées. À Québec, les AÎNÉS, SONT UNE FORCE D'AVENIR! Donnons-leur les moyens de réaliser cet avenir pour eux et ceux qui les suivront et offrons-leur une Maison bien à eux qu'ils fréquenteront, géreront et habiteront à leur façon.

Par cette proposition, nous ne voulons pas faire ombrage à quelque organisation que ce soit œuvrant dans les divers arrondissements, au contraire nous travaillerons en complémentarité avec celles-ci surtout si nous ne parvenons pas à trouver des spécialistes pour offrir certaines activités, mais la multiplication de certaines activités pourrait être profitable au plus grand nombre d'aînés. Nous croyons également qu'à l'instar d'une « Maison de la Littérature » où il fait bon « lire, écrire, vivre », dans une « Maison des Aînés de Québec » il pourrait faire bon « d'apprendre, se divertir, fraterniser, vivre ».

Mémoire relatif au Plan d'action pour les aînés 2017-2020

déposé par courriel au bureau du développement communautaire et social

le vendredi 5 août 2016 par : Nicole Marcotte, M. A. 418 650-9050